

1. Octobre 1784.

225

& non à l'armée. Cette décision mémorable du tribunal suprême de la judicature du Bengale mettra fin probablement au système de rapacité & de pillage qui a été exercé dans l'Indostan. La compagnie se déterminera dans peu de jours sur le nombre des vaisseaux qu'elle doit employer l'année prochaine au commerce de l'Inde & de la Chine.

Extrait d'une lettre de Portsmouth du 4

Août.

« Nous sommes redevables aux grands talens de Mrs. Braithwaite & fils de la satisfaction que nous avons de voir encore une fois la grosse ancre du Royal-George, qu'ils ont placée dans le magasin de cette ville. Cette ancre pèse neuf mille huit cents livres; elle est assurément la plus forte qu'il y ait dans le monde. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'elle a été enlevée par un seul homme; tant la machine dont se servent Mrs. Braithwaite a de force. Ils peuvent rester sous l'eau aussi longtems qu'ils le jugent à propos, sans y éprouver aucun inconvénient; ils y ont demeuré très-souvent 3 à 4 heures en une seule fois. L'ancre étoit à une grande profondeur sous l'eau; j'ai remarqué qu'ils ont été obligés de dégager 5 cables de 16 à 24 pouces, que Mr. Tracey avoit placés autour, lorsqu'il entreprit de soulever le Royal-George; ils ont aussi enlevé ces cables. D'après la conversation que j'ai eue avec les fils de Mr. Braithwaite, je ne doute point qu'ils ne parviennent à dégager la rade de cette énorme obstruction. Avec la machine dont ils font usage pour plonger, il n'y a rien qu'ils ne soient en état d'exécuter sous l'eau.

F R A N C E.

PARIS (le 14 Septembre.) Le Roi 76-

I. Parf.

Q

tant